



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fondation pour les études comparatives

Question écrite n° 67949

Texte de la question

M. Jean-Claude Mathis souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche sur la loi votée en avril 2002 qui prévoit la création d'une fondation pour les études comparatives. En effet, les décrets qui devraient organiser la mise en oeuvre de ce texte n'ont toujours pas été pris. Il lui demande de bien vouloir lui préciser les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67949

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6205